

Emmaüs Solidarité 2025

L'essentiel



emmaus-solidarite.org



Édito

Le 7 juin 2026

Chères toutes, Chers tous,

À l'aube de 2026, notre engagement collectif s'est encore renforcé en 2025, témoignant de la vitalité et de la résilience d'Emmaüs Solidarité face aux mutations incessantes du monde, du pays et de notre secteur. Dans un contexte marqué par l'incertitude et la complexité grandissantes, notre association n'a cessé de montrer, avec force et conviction, sa capacité à relever les défis, à innover, et à porter haut les valeurs qui nous unissent.

Plus que jamais cette année, nous avons confirmé notre constat : accompagner les personnes en situation de vulnérabilité ne peut se limiter à des actions ponctuelles ou isolées. Il s'agit d'une démarche qui exige une vision stratégique claire et sur le long terme, partagée par l'ensemble des actrices et acteurs de l'association, ainsi qu'une capacité constante à innover pour répondre aux besoins évolutifs de celles et ceux que nous accompagnons au quotidien.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à l'ensemble des actrices et acteurs de notre organisation : équipes salariées, bénévoles, membres du conseil d'administration, adhérents et adhérentes dont le dévouement a permis à Emmaüs Solidarité d'accompagner quotidiennement tant de personnes en détresse, avec humanité et professionnalisme. Nos remerciements sincères vont également à nos partenaires, financeurs et donatrices/donateurs, dont le soutien précieux rend possible chacune de nos actions. Enfin, nous portons une admiration profonde à celles et ceux que nous accompagnons, qui, avec courage et dignité, luttent pour faire valoir leurs droits et reconstruire leur avenir.

Avec gratitude et détermination.



Marie-France EPRINCHARD
Présidente



Lotfi Ouanezar
Directeur Général



SOLIDARITÉ INCONDITIONNELLE DEPUIS 1954

Association laïque d'intérêt général, Emmaüs Solidarité lutte contre la misère et l'exclusion des personnes et des familles à la rue depuis 70 ans.

NOS VALEURS

Emmaüs Solidarité s'appuie sur des valeurs fortes pour répondre aux situations de détresse et de pauvreté. Elles ont fait la raison d'être de l'association :

L'inconditionnalité de l'accueil

Le respect de chacun dans sa dignité

La continuité de l'hébergement, sans remise à la rue

L'individualisation de l'accompagnement

NOTRE PLAIDOYER

Emmaüs Solidarité participe à diverses instances interassociatives pour porter et défendre la voix des personnes démunies.

Elle est notamment membre fondateur du **Collectif des Associations pour le Logement** qui se mobilise régulièrement pour porter des actions de plaidoyer, et adhère à de grandes fédérations, telles que la **Fédération des Acteurs de la Solidarité**, l'**Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Non Lucratifs Sanitaires et Sociaux** et l'**Union professionnelle du logement accompagné**.

Au fil des années, Emmaüs Solidarité a développé un large réseau de partenaires institutionnels du secteur de l'hébergement et du logement, entreprises, mécènes, salarié-es, bénévoles, adhérent-es, qui participent à soutenir et enrichir le travail mené par ses équipes auprès des personnes accompagnées dans ses différents dispositifs.

Membre du **Mouvement Emmaüs**, l'association participe activement aux travaux d'Emmaüs International, d'Emmaüs Europe et d'Emmaüs France.



2025 EN CHIFFRES

LES ACTEURS ET ACTRICES D'EMMAÛS SOLIDARITÉ :



227
adhérent-es



727
bénévoles

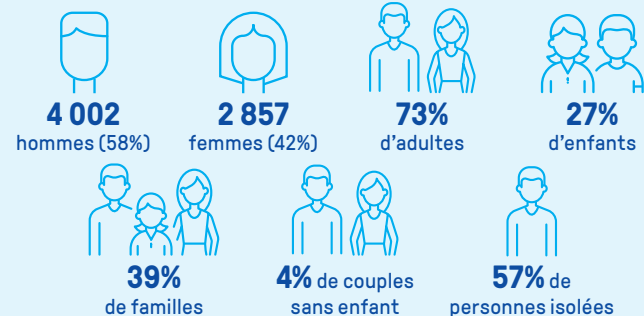


902
salarié-es



96
stagiaires

En 2025 chaque jour Emmaüs Solidarité a accompagné **9 348 personnes** au sein de ses dispositifs d'hébergement (HUDA, Altho, CHU, CHRS), de ses dispositifs de logements accompagnés (PF, RS, Solibail, Objectif retour au Bail) et du pôle compétences. En tout, **2 439 sorties** de nos dispositifs ont été comptabilisées, dont 31% vers du logement ou du logement accompagné ou de l'intermédiation locative.



Au total, au cours de l'année 2025 ce sont **229 966 personnes** qui, de près ou de loin, ont bénéficié d'une aide, d'un accompagnement, d'un repas, d'une main tendue, etc. par les équipes d'Emmaüs Solidarité (HUDA, Altho, CHU, CHRS, PF, RS, Solibail, RSA, accueils de jour, haltes de nuit, maraudes, plateformes alimentaire, Espaces Beauté et Bien Être, domiciliation, Tiers Lieu La Rûche Solidaire, jardins partagés, etc.)

134 DISPOSITIFS



8 ESI ou accueils de jour pour répondre aux besoins essentiels du quotidien



5 haltes de nuit + 4 fauteuils au sein du Pavillon la Terrasse



4 maraudes d'intervention sociale pour créer du lien



3 sites de domiciliation pour pouvoir ouvrir ses droits et recevoir du courrier



3 Espaces Beauté et Bien-Être et 1 truck Beauté Solidaire pour retrouver l'estime de soi



4 dispositifs hivernaux pour mettre à l'abri les plus précaires



30 dispositifs de logements accompagnés pour permettre aux personnes de sortir de l'hébergement



1 plateforme alimentaire pour la récupération de denrées et leur distribution



1 tiers lieu alimentaire



60 centres d'hébergement pour répondre à l'urgence de la rue



1 jardins partagés d'insertion qui associent insertion professionnelle et vie de quartier



6 missions transversales



1 chantier d'insertion autour de la restauration anti-gaspi



1 centre culturel qui associe la création contemporaine à la lutte contre l'exclusion



2 dispositifs de distribution de repas



1 Maison des réfugiés pour accueillir, informer et faciliter l'insertion des personnes exilées

LA GOUVERNANCE

L'Association Emmaüs Solidarité a été créée le 17 mars 1954.

Reconnue d'intérêt général, d'assistance et de bienfaisance, Emmaüs Solidarité est une association laïque qui oeuvre quotidiennement pour que chacune et chacun, inconditionnellement, trouve ou retrouve une place dans la société. L'association est membre d'Emmaüs France et d'Emmaüs International.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale est composée de l'ensemble des adhérentes et adhérents d'Emmaüs Solidarité à jour de leur cotisation au 31 mars de l'année civile. C'est un organe indispensable à la vie associative et démocratique de l'Association. En 2025, ce sont 227 personnes adhérentes qui ont soutenu Emmaüs Solidarité.

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an : elle élit les membres du Conseil d'Administration, se prononce sur le fonctionnement et les orientations stratégiques de l'association, et approuve les comptes annuels de l'année écoulée ainsi que le budget prévisionnel.

LE BUREAU

Le Bureau est élu chaque année par le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale.

En étroite collaboration avec l'équipe de la Direction générale, il assure le fonctionnement courant de l'association dans le respect des décisions prises par le Conseil d'Administration, auquel il rend compte.

Le Bureau s'est réuni 7 fois en 2025.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'assure que les valeurs fondamentales et le projet associatif soient respectés. Pour ce faire, il élabore les orientations stratégiques et le modèle économique de l'association, soumis à l'Assemblée Générale annuelle, puis en assure la mise en oeuvre. Il rend compte de ses missions à l'Assemblée Générale. Les décisions du Conseil d'Administration sont prises après débat et de façon collégiale.

Le Conseil d'Administration, entièrement bénévole, est composé de 19 membres :

2 membres de droit : la représentante ou le représentant d'Emmaüs France et la représentante ou le représentant des personnes hébergées,
17 membres élus, parmi les adhérentes et adhérents par l'Assemblée Générale pour des mandats de trois ans.

En 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois et a organisé un séminaire stratégique dans les locaux de la Maison des Réfugiés, en présence du COMEX et des directrices et directeurs de 5 territoires de l'Association.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

« UN LEVIER POUR AGIR »



Dans un contexte annoncé de restriction des subventions publiques, les ressources provenant de la générosité publique sont indispensables pour pérenniser les actions de l'Association et engager des projets innovants. Ces dons et libéralités (donations, legs, assurances-vie) sont essentiels et s'inscrivent dans l'objectif de diversification des ressources.

Emmaüs Solidarité est extrêmement reconnaissante du soutien précieux et de la confiance de ses donatrices et donateurs et de ses bienfaitrices et bienfaiteurs.

LES DONS FINANCIERS

Afin qu'Emmaüs Solidarité se consacre pleinement à ses activités opérationnelles, l'appel aux dons a été confié depuis 2008 à la Fondation pour le Logement des Défavorisés, qui rétrocède à l'association une quote-part des dons reçus.

Emmaüs Solidarité reçoit également des dons spontanés (notamment via les cotisations de soutien des adhérentes et adhérents). En tant qu'association reconnue d'intérêt général, Emmaüs Solidarité est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu au titre de l'article 200 du Code général des impôts.

Le montant des dons reçus en 2025, hors mécénat, s'élève à 1 366 K€, intégrant le reversement de la Fondation pour le Logement des Défavorisés.

LES LIBÉRALITÉS

Les legs et les assurances-vie sont un acte généreux de transmission post-mortem qui constitue un pilier économique pour l'Association. C'est dans le respect strict des volontés de nos bienfaitrices et bienfaiteurs qu'Emmaüs Solidarité instruit, accepte puis réalise les libéralités.

Le Conseil d'Administration est l'organe délibérant qui accepte les libéralités. En 2025, 34 libéralités ont été acceptées pour une valorisation de 5 727 K€. Ce sont 5 407 K€ qui ont été encaissés grâce à la générosité de 55 bienfaitrices et bienfaiteurs.

POLITIQUES DE RÉSERVES

Les fonds propres statutaires de 11 691 K€ au 31 décembre 2025 sont composés d'un fonds de réserves spéciales pour 6 355 K€ et d'un fonds d'investissement de 5 336 K€. Les réserves sont principalement destinées à financer le développement de l'association et faire face aux aléas. Elles sont composées des réserves pour le projet associatif (3 700 K€), de la réserve d'investissement (687 K€) utilisée pour financer les immobilisations corporelles, de la réserve de compensation (1 043 K€) destinée à financer les déficits futurs des CHRS et de la réserve de trésorerie (116 K€) pour les CHRS.

S'ajoute aux fonds propres statutaires et réserves, le report à nouveau de 17 133 K€ qui constate l'affectation des résultats des exercices antérieurs.

Ces fonds propres sont nécessaires à Emmaüs Solidarité et permettent d'assurer le financement des projets d'acquisitions immobilières, à mettre à disposition des actions en faveur du public accompagné, de financer les avances sur travaux des nouveaux projets de centres d'hébergement en vue d'une ouverture rapide, de disposer d'une trésorerie suffisante toute l'année, gage de sécurité, couvrant plusieurs mois d'activité et permettant ainsi le recours aux concours bancaires en cas de non-paiement des subventions par l'Etat et de financer des projets innovants permettant ainsi de développer nos missions sociales au service des personnes vulnérables.

COMPTES

BILAN SIMPLIFIÉ (DONNÉES EN K€)

ACTIF	2025	2024	PASSIF	2025	2024
actif immobilisé	35 408	29 961	fonds propres	43 338	42 600
dont immobilisations corporelles	30 416	26 629	dont fonds propres sans droit de reprise	12 856	12 856
			dont résultat de l'exercice	1 056	1 942
actif circulant	53 469	58 332	fonds reportés et dédiés	11 905	9 910
dont disponibilités et valeurs mobilières de placement	41 935	44 364	provisions	6 038	5 550
			dettes	27 595	30 233
TOTAL ACTIF	88 877	88 294	TOTAL PASSIF	88 877	88 294

ACTIF

Au 31 décembre 2025 le total du bilan passe de 88 294 K€ à 88 877 K€, soit une progression limitée traduisant globalement un maintien du niveau des actifs.

L'actif immobilisé d'un total net de 35 408 K€ comprend essentiellement des immobilisations corporelles (locaux, équipements, mobiliers et matériels), pour un montant de 30 416 K€, soit 86% de l'actif immobilisé. Les principales évolutions de l'actif immobilisé concernent les acquisitions d'immobilisations corporelles soit une augmentation de 5 246 K€ et les biens reçus par legs et donations en hausse de 778 K€. Les immobilisations financières sont composées des titres de participations à Emmaüs Habitat pour 66 K€, la foncière Emmaüs pour 10 K€, des prêts pour 504 K€ et des dépôts et cautionnements pour 1 337 K€.

L'actif circulant de 53 469 K€ se compose :
- de créances sur les redevances des usagers pour 455 K€,
- de créances reçues par legs et donations pour 3 002 K€,
- des autres créances pour les dons et subventions pour 6 054 K€,
- des charges constatées d'avance pour 2 022 K€,
- d'une trésorerie globale qui s'élève au total à 41 935 K€. Bien qu'en diminution de 2 429 K€, ce niveau demeure élevé, permettant de couvrir plusieurs mois d'activité et de limiter le recours aux financements bancaires. Issue de la générosité du public, cette trésorerie sera mobilisée pour financer de nouveaux projets visant à renforcer nos missions sociales au service des personnes les plus vulnérables.

PASSIF

Les fonds propres, d'un montant total de 43 338 K€, se composent des fonds propres sans droit de reprise, des réserves, du report à nouveau ainsi que du résultat de l'exercice, qui s'élève à 1 056 K€.

Les fonds reportés et fonds dédiés pour 11 905 K€ intègrent :
- Les fonds reportés de 5 117 € liés aux legs ou donations.
- Les fonds dédiés d'un montant de 6 788 K€ qui représentent les ressources n'ayant pas été consommées au 31 décembre, se trouvent ainsi reportées pour l'année 2026. Ils concernent notamment les subventions d'exploitation reçues pour le financement d'investissements pour 3 018 K€ et les dons pour 678 K€.

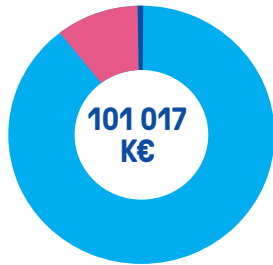
Les provisions, qui s'élèvent à 6 039 K€, se décomposent en 3 212 K€ de provisions pour risques, principalement liées aux éventuels reversements de subventions pour 2 917 K€, et en 2 827 K€ de provisions pour charges, correspondant essentiellement aux engagements de l'association en matière de départs à la retraite des salariés.

Les dettes, d'un montant total de 27 596 K€, se composent principalement des dettes fournisseurs pour 4 892 K€, des dettes liées aux legs et donations pour 739 K€, ainsi que des dettes sur immobilisations pour 1 096 K€. Elles comprennent également des dettes fiscales et sociales de 8 595 K€, qui seront réglées dès les premiers mois de 2026, des dettes financières pour 1 160 K€ et d'autres dettes pour 926 K€. Enfin, les produits constatés d'avance s'élèvent à 10 186 K€ et correspondent à des subventions perçues au 31 décembre 2025 destinées à financer l'activité du début de l'exercice 2026.

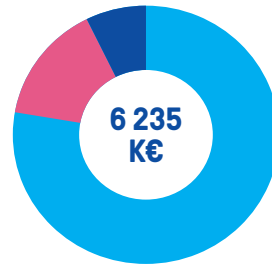
FINANCEMENT

EMPLOIS

Emplois inscrits au compte de résultat

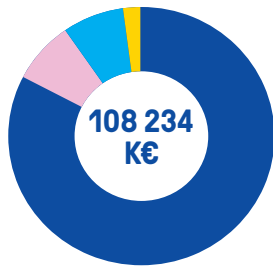


Emplois des ressources collectées auprès du public



■ Missions sociales ■ Frais de recherche de fonds ■ Frais de fonctionnement

RESSOURCES



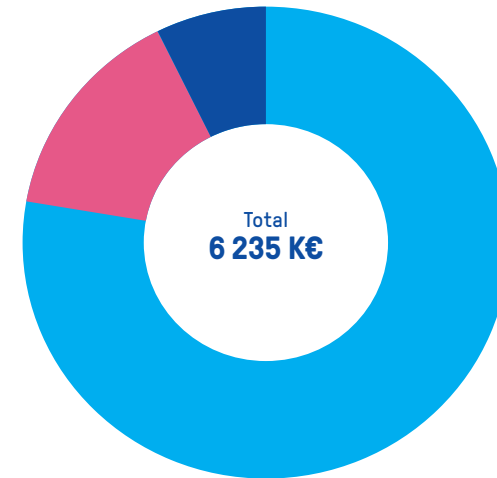
■ Subventions et autres concours publics
 ■ Produits non liés à la générosité du public
 ■ Produits liés à la générosité du public
 ■ Utilisation des fonds dédiés antérieurs

COLLECTE

Les ressources collectées auprès du public 2025, d'un montant total de **5 768 K€** représentent **5,4% du total des produits**, elles sont composées :

- de **cotisations** des adhérents et adhérentes pour **2,2 K€**
- de **legs, donations et assurances-vie** pour **5 407 K€**
- de **dons manuels** pour un montant de **1 366 K€**
- de **mécénat** pour **789 K€**
- d'autres produits dont les **produits financiers de l'exercice** pour **559 K€**

UTILISATION DES RESSOURCES



FINANCEMENT DES MISSIONS SOCIALES

2 630 K€
pour compléter le financement des missions soutenues par les pouvoirs publics

1 814 K€
pour renforcer l'accompagnement des personnes hébergées via des actions transversales

404 K€
pour financer la vie associative et le plaidoyer.

FRAIS DE GESTION DES DONS ET LEGS

592 K€
de dépenses liées à l'appel à la générosité du public, financées intégralement par les ressources collectées auprès du public

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

918 K€
financent une partie des frais de fonctionnement du siège, des instances, des directions territoriales et des services supports.

SOIT POUR 100€ PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Quand j'ai pris ma retraite en 2012, j'ai souhaité mettre mes compétences médicales au service des personnes les plus éloignées de la santé. La rencontre d'un médecin bénévole à la mission santé d'Emmaüs Solidarité a été décisive : j'ai décidé de rejoindre l'association. En 2014, je rejoins le Conseil d'administration, apportant ainsi ma connaissance du terrain à cette instance décisionnelle.

Au début 2019, suite au décès brutal du Président Paul Duprez qui m'avait proposé d'être sa vice-présidente, j'ai assuré l'intérim et ai été élue Présidente. C'était la première fois que la présidence était exercée par un médecin femme. Aujourd'hui, l'activité de médecin bénévole à la Mission Santé est très variée : consultation à l'accueil de jour de l'Agora, animation d'ateliers santé en centre d'hébergement.

En 2025, les orientations stratégiques pour les cinq prochaines années se traduisent par des chantiers structurants comme le groupe de travail « Naître et grandir en centre d'hébergement » pour mieux accompagner les 2200 enfants que nous accueillons, une sensibilisation de l'ensemble des salariés aux violences faites aux femmes, et l'ouverture de 10 nouveaux dispositifs d'urgence pour répondre aux besoins toujours plus nombreux des personnes en situation de très grande fragilisation sociale, affirmant ainsi notre engagement dans la défense des droits et de la dignité humaine.

9 348 personnes par jour ont été accompagnées par Emmaüs Solidarité en 2025. Notre seule ambition offrir à chaque personne accompagnée la possibilité de se construire un avenir où elle retrouve dignité et autonomie.

Dans un contexte où tensions sociales et économiques se font sentir avec acuité, l'engagement du grand public est plus indispensable que jamais pour apporter des solutions durables aux plus démunis.

Marie-France Eprinchart
Présidente

CONTACT ADHÉSIONS, DONNÉS ET LIBÉRALITÉS :

Maria Baptista Lemoine

mbaptistalemoine@emmaus.asso.fr



emmaus-solidarite.org

32 rue des Bourdonnais, 75001 Paris

contact@emmaus.asso.fr



UNE ASSOCIATION LABELISÉE «DON EN CONFIANCE»

Emmaüs Solidarité fait partie des organisations agréées par le Comité de la Charte du Don en confiance. Les chiffres présentés sont issus des comptes 2025 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant : EY & Associés.

Les informations présentées dans cet Essentiel sont issues des rapports présentés et approuvés lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2026. Elles sont accessibles dans leur intégralité sur le site de l'association www.emmaus-solidarite.org

Credits photos : ©Christophe Hargoues
©Alys ©Ophélie Loubat